#### 4º Chants

Des feuillets de cantiques seront distribués à tout le monde au départ pour permettre de réaliser l'unité de la prière et du chant pour les hommes et les jeunes gens.

> Vu et approuvé: A. OGER, Vic. Capit.

### Reposoir du Tertre

L'an dernier, la décoration florale du reposoir a été particulièrement admirée. Nous adressons un pressant appel aux personnes désireuses d'y participer à nouveau cette année par des envois, aussi minimes soient-ils, de fleurs et de verdure, qu'on voudra bien déposer chez Mme Victor Richou, 2, rue Gay-Lussac, près le Tertre, le samedi 10 juin, ou le lendemain dimanche avant 9 heures du matin.

Que Notre-Seigneur les récompense de ce pieux hommage!

# PARTIE NON OFFICIELLE

# Calendrier liturgique

DIMANCHE 4 JUIN. - DIMANCHE DE LA TRÈS SAINTE TRINITÉ. Double de 1re classe, couleur blanche. A la messe, mémoire du dimanche dont on lit le dernier évangile. A vêpres, mémoire du suivant, de saint Boniface (archevêque de Mayence, massacré en 754) et du dimanche.

LUNDI 5. - SAINTE JEANNE D'ARC, vierge, patronne secondaire de la France (du 30 mai) (1412-1431). — Double de 2º classe, couleur blanche. Mémoire de saint Boniface.

MARDI 6. — SAINT NORBERT, fondateur, près de Laon, de l'ordre des Prémontrés, puis archevêque de Magdebourg (1080-1134). Double, couleur blanche.

MERCREDI 7. — DE LA FÉRIE. — Simple, couleur verte.

JEUDI 8. - FÊTE DU TRÈS SAINT SACREMENT. - Double de

1re classe avec octave, couleur blanche.

VENDREDI 9. — DE L'OCTAVE. — Semi-double, couleur blanche. Mémoire des saints Prime et Félicien, frères, chevaliers romains martyrs, décapités en 303.

Samedi 10. -- De l'octave. -- Semi-double, couleur blanche.

Mémoire de sainte Marguerite, reine d'Ecosse (1046-1093).

DIMANCHE 11. - Dimanche dans l'octave et deuxième après la Pentecôte.

#### INFORMATIONS

# Aux Directeurs de salles de cinéma

Le mardi 6 juin, à la Maison des Œuvres aura lieu une journée d'études, consacrée à l'examen de divers problèmes importants, tels que:

Le resserrement des cotes morales.

La question syndicale.

La location des salles à des tourneurs de passage.